

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 6 mai 1971

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES LES COMITÉS DE LA CHAMBRE PROCÉDURE ET ORGANISATION

[Traduction]

M. D. Gordon Blair (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter les cinquième et sixième rapports du comité permanent de la procédure et de l'organisation.

[Français]

PÊCHES ET FORÊTS

M. Raynald Guay (Lévis): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter les 1^{er} et 2^e rapports du comité permanent des pêches et forêts.

[Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

* * *

LES PUBLICATIONS

DÉPÔT DES PAGES 1 ET 2 DU NUMÉRO D'OCTOBRE
DE LA REVUE FOREIGN TRADE

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, conformément au paragraphe (2) de l'article 41 du Règlement et tel qu'indiqué dans la réponse donnée à la question n° 838, le 28 avril 1971, je désire maintenant déposer des exemplaires, en français et en anglais, des pages 1 et 2 qui ont été omises dans le numéro d'octobre de la revue *Foreign Trade* publiée par mon ministère. Cette correction ne s'applique pas à la revue «Commerce extérieur».

* * *

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

DÉCLARATION MINISTÉRIELLE AU SUJET DE LA
PLANIFICATION FAMILIALE

[Traduction]

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai laissé entendre à la Chambre hier en réponse à une question de l'honorable représentante de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis), je veux esquisser très brièvement les réalisations du programme de planification familiale de mon ministère.

Au cours des derniers mois, des fonctionnaires, tant du département de la santé que celui du bien-être social du ministère que je dirige, ont préparé le lancement d'un programme de planning familial à l'échelle nationale, en collaboration avec les provinces et avec des organismes professionnels et bénévoles. Notre but était d'inclure à ce programme les intérêts et les responsabilités des deux départements à la fois, en assurant la coordination et le plein usage des ressources et des possibilités offertes. Le ministère travaille aussi à ce programme avec le Conseil

des recherches médicales et avec le Centre de recherches pour le développement international.

J'ai l'impression que durant les prochains mois nous allons pouvoir être en mesure, grâce à nos programmes actuels et à ceux que nous allons mettre en œuvre, de continuer à soutenir les efforts croissants des provinces et des groupements bénévoles. Sous ce rapport, je suis fier d'annoncer que nous avons récemment approuvé une contribution directe de \$100,000 à la Fédération pour la planification familiale (Canada), dans le but d'aider cet organisme à étendre son champ d'action partout au pays.

• (2.10 p.m.)

Je pense que nos efforts communs visant à promouvoir le planning familial pourraient être renforcés si nous tenions une conférence fédérale en 1972, avec la participation des autorités provinciales de la Santé et du Bien-être social, des associations professionnelles, des groupes de citoyens et d'autres groupements. Une pareille conférence serait l'occasion de dresser le bilan de nos activités et d'adopter des mesures afin d'améliorer et d'élargir les cadres des services de planning familial partout au Canada.

Je me rends compte que le temps de la Chambre est limité et je termine donc sans tarder mes observations. Cependant, à cause de l'intérêt que la Chambre porte à la question et aux termes de l'article 41 (2) du Règlement, je tiens à déposer dans les deux langues officielles un document qui décrit plus en détail les réalisations du programme de planning familial du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre d'avoir remis des copies du document sur la planification familiale assez tôt pour que nous prenions connaissance de son contenu.

Je voudrais dire tout d'abord que je suis heureux de l'initiative du gouvernement en matière de planification familiale, mais ce n'est qu'un début et un programme d'information plus poussé dont des milliers de familles ont besoin depuis de nombreuses années. J'aurais souhaité une plus grande planification pour les familles nécessiteuses, conjointement avec le programme de la sécurité du revenu familial.

Le document mentionne la coordination avec les provinces et d'autres organisations, mais il ne propose pas, comme il le devrait, une aide financière pour une extension des services externes de planification familiale dans les hôpitaux. Cela devrait être une considération bien fondamentale.

Sur les 948 hôpitaux subventionnés du Canada, 23 seulement comprennent un centre de planification des naissances, d'où la question fondamentale de la difficulté de fournir des services de consultation aux défavorisés et à ceux dont l'éducation n'est pas complète, lorsqu'ils vivent dans des régions éloignées des centres où ces services sont fournis. A ce sujet, nous espérons qu'un système de dispensaires ambulants sera créé dans ces régions pour venir à l'aide de ceux qui en ont le plus besoin. La